



ÉGYPTIEN

MOBILIER

LITS, DIVANS ET TRONES

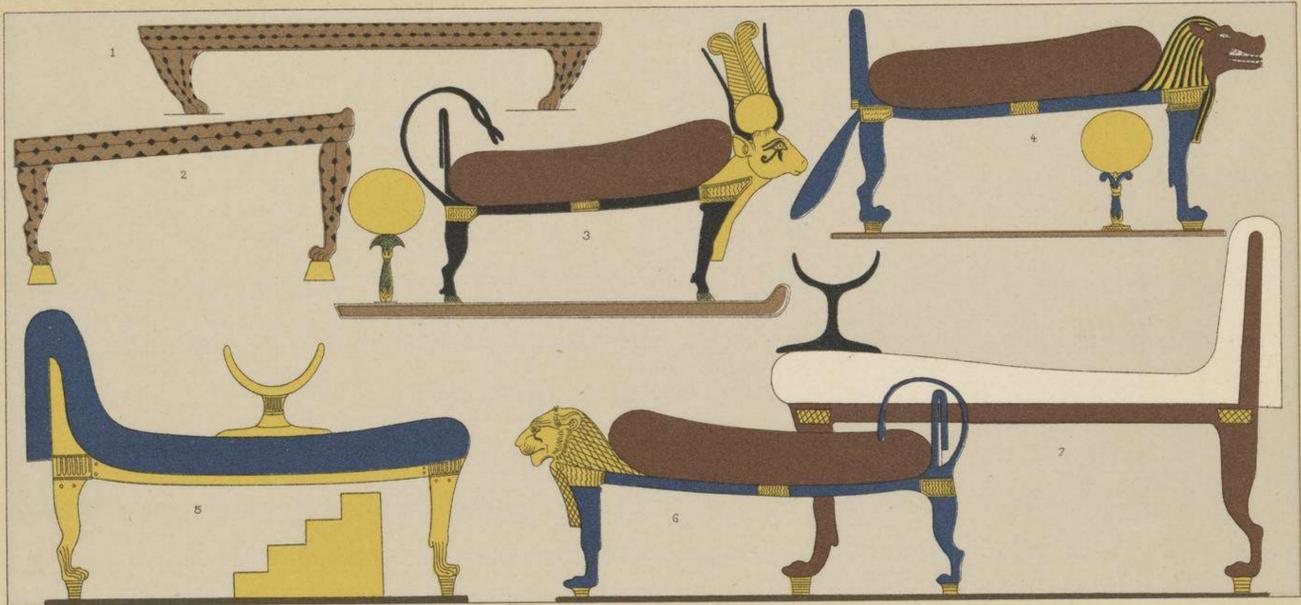
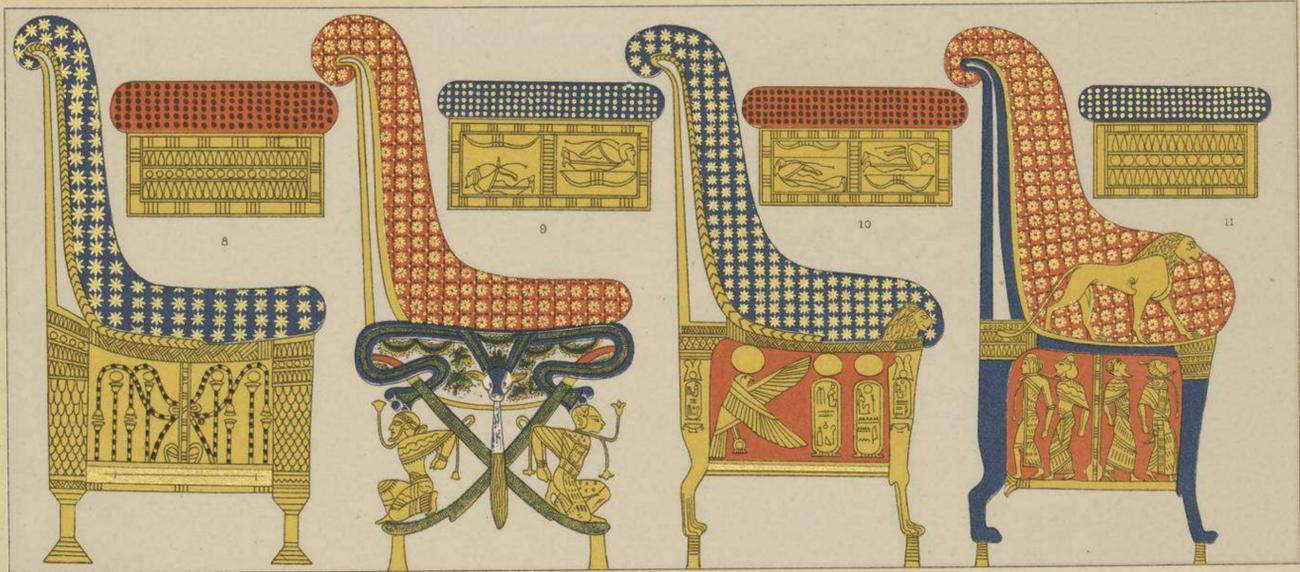
Les spécimens du mobilier égyptien contemporain de constructions qui remontent à trois et quatre mille ans ne se peuvent retrouver, dans un pays où l'habitation particulière n'a laissé aucune trace, sauf dans les peintures conservées sur les murs de certains édifices. Celles de ces peintures que nous reproduisons proviennent de Thèbes, où elles ornent le tombeau de Ramsès IV, l'un des rois de la XX^e dynastie, commencée en 1279, et terminée en 1101 avant l'ère chrétienne.

Les Égyptiens avaient des lits pour la nuit et des lits de repos pour le jour, espèces de divans ou canapés de dimensions variées; ils ne se servaient pas de lits pour les repas : c'était un usage asiatique qu'ils n'avaient pas adopté. La couchette de nuit est clairement indiquée dans nos peintures par le chevet mobile que l'on voit aux n^{os} 5 et 7. Elle est droite, parfois légèrement courbe, se prêtant à la flexion du corps, et montée sur quatre pieds figurant les pattes d'un quadrupède; elle est assez élevée pour nécessiter l'emploi d'un marchepied à plusieurs degrés. La charpente est de bois ou de métal; le fond du lit est un réseau de cordelettes attachées au châssis; réseau épais, serré, légèrement élastique, dont on voit un fragment antique au musée du Louvre, et qui est encore en usage. La construction comporte, en outre, un battant de pied plus ou moins haut arrêtant le matelas dont la couche est garnie. Ce matelas peu épais, relevé légèrement du côté de la tête, est couvert d'une housse dont l'extrémité passe par-dessus le battant. Quant au chevet mobile servant d'oreiller, appelé *ouol*, dont on trouve une représentation pittoresque dans notre planche ayant pour signe le Pantalon, c'était un appui dur en usage dans toutes les classes; les riches y employaient des matières précieuses finement travaillées; l'*ouol* dont nous venons de parler, appartenant au Musée du Louvre, est en ivoire. Il y en avait en albâtre oriental, avec un pied cannelé ou de forme simple orné d'hiéroglyphes gravés, parfois peints en bleu, portant le nom et les qualités de leur propriétaire; d'autres étaient d'un bois rare. On se servait, pour ceux d'un genre plus ordinaire, de tous les bois du pays : le sycomore, l'acacia, le tamarix, etc. — Les plus

pauvres, couchant simplement sur la natte, se contentaient de l'ouol de pierre ou de terre cuite. Le climat explique l'usage de ce genre d'oreiller dur, soutenant la tête du dormeur autour de laquelle l'air circulait librement, et lui évitant tout contact échauffant, insupportable dans les contrées à haute température. On retrouve encore aujourd'hui le chevet égyptien en Nubie et en Abyssinie, et des oreillers de même genre au Japon, en Chine, en Amérique et sur quelques points de l'Océanie. La forme demi-circulaire, large, s'explique par la coutume des Égyptiens de garder leurs coiffures compliquées le plus longtemps possible ; on ne pouvait recommencer tous les jours tant de boucles et tant de tresses ; l'ouol, d'où la tête du dormeur ne pouvait glisser était nécessaire pour conserver la chevelure intacte. Les Égyptiens, au rapport d'Hérodote, s'abritaient sous le moustiquaire, indispensable dans les pays chauds ; il est probable que le battant de pied de la couchette, beaucoup plus haut qu'il n'est utile pour retenir un matelas posé d'ailleurs sur un plan horizontal, était élevé pour servir de soutien à ce moustiquaire.

Les lits de repos pour le jour paraissent désignés par la présence du disque solaire monté comme un miroir de métal. Les n^{os} 3, 4 et 6 font voir que ces lits de jour étaient garnis d'un grand coussin ou matelas plus épais que celui de la couchette ; ils étaient inclinés, disposés en accotoirs, non houssés. Le quadrupède debout, faiblement ébauché dans le lit pour la nuit, se complète ici de toutes ses parties principales : outre les quatre pieds, il a la tête et la queue ; le matelas épais figure le corps. C'est, en somme, l'animal qui fait le meuble et lui donne sa physionomie particulière, selon qu'il s'agit du lion, du bélier, du chacal, de l'hyène, du singe, du bœuf, du sphinx, etc.

Le choix de ces figures n'était pas indifférent chez un peuple où les croyances et le culte étaient mêlés à la vie intime de l'homme : où, du temps des empereurs, il était encore en usage de mettre les diverses parties de son corps sous l'influence et la protection de planètes, désignées par l'astrologie, sans compter les dieux consacrés par le culte. Les précautions à prendre étaient singulièrement étendues chez des gens qui admettaient, par exemple, ainsi que l'ont révélé les tables des constellations, que, à l'heure IX^e, la tête ou couronnement du lion influe sur le cœur ; à l'heure X^e, le quadrupède *Menté*, le lion marin, sur l'œil gauche ; à l'heure XI^e, les serviteurs du *Menté*, sur le bras gauche, etc., etc., ainsi pour chaque heure de la journée. Lorsqu'on sait que par leurs figures hiéroglyphiques les Égyptiens exprimaient jusqu'à des idées métaphysiques : le lion, la force ; l'abeille, la royauté, etc., et que la foule, déjà si considérable, des dieux de leur panthéon, êtres et choses, animal ou plante, s'augmentait encore des trois formes hiératiques propres à chacun d'eux ; telle, par exemple, que la forme humaine pure avec les attributs spéciaux au dieu ; le corps humain avec la tête de l'animal spécialement consacré à ce dieu ; l'animal lui-même avec les attributs spéciaux du dieu qu'il représentait, les signes caractéristiques formant la coiffure suffisant pour préciser la divinité, on se rend compte de l'immense domaine dont disposaient les artisans égyptiens pour varier la physionomie de leurs meubles, quel que fût d'ailleurs le choix d'un client que ses craintes comme sa dévotion rendaient si attentif. Rien de plus favorable ne pouvait se rencontrer pour le développement des arts que ce polythéisme symbolique à trois thèmes. L'ingéniosité des Égyptiens en a tiré ce parti merveilleux qu'il est rare de rencontrer même parmi des choses identiques à pre-



EGYPTIEN

EGYPTIAN

ÄGYPTISCH



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Spiegel lith.

mière vue, deux objets absolument semblables. Le symbole d'un dieu sous la forme animale, adoptée par eux pour leurs lits, donne aux meubles de ce genre une tournure toute particulière, très caractéristique, absolument étrangère au décor architectonique employé chez tant d'autres peuples de toutes les époques. Parmi nos spécimens, le n° 3 offre l'exemple d'une divinité d'ordre supérieur couronnée de son symbole spécial; la vache avec le disque et deux plumes recourbées entre les cornes : c'est la déesse Hathôr, la Vénus égyptienne, l'Aphrodite des Grecs. Tous les lits n'offraient pas cette franche unité de signification; parfois, les pieds de devant et ceux de derrière du lit ne sont point de même genre; au devant ce sont ceux d'un lion, à l'arrière ceux d'une gazelle : anomalie apparente dont l'explication reste dans le domaine de la conjecture. Il y a encore tel de ces lits qui semble tout à la fois dédié à trois divinités, ayant la tête et la queue du lion, à l'arrière des pieds de gazelle, à l'avant des jambes humaines dans leur entier. Celui que nous citons, et qui a été donné par Champollion, figure dans une scène où l'appareil funéraire est presque complet; on y voit les quatre vases canopes; la momie est étendue sur le châssis horizontal dont le matelas est enlevé. Le lit funèbre ne différait pas des autres. Les n°s 1 et 2 montrent que, jusque dans leurs meubles les plus simples, les Égyptiens trouvaient encore le moyen de rappeler quelqu'une de leurs divinités par la forme des supports; quoique les pieds de ce lit et de ce divan, tournés les uns vers les autres, semblent exclure l'idée de la représentation figurative d'un quadrupède, on voit par ces derniers exemples qu'il leur suffisait de peu, au besoin, pour en évoquer le souvenir.

Les meubles étaient en bois communs, en bois rares et exotiques, en métaux ornés de dorures ou ciselés. On fabriquait avec le même soin les marchepieds, les lits, les divans, les armoires à deux portes, les buffets, les tablettes, cassettes et coffrets. On incrustait le bois d'ivoire et d'ébène. Les chaises, les fauteuils à bras étaient garnis, recouverts de riches étoffes, unies, brochées, brodées, teintées et peintes, en lin, en coton ou en soie. Le tabouret était semblable pour l'étoffe au siège dont il était l'accessoire. La chaise égyptienne ordinaire, dont on se servait sans marchepied, était un siège bas, profond, à dossier renversé peu élevé, à fond canné (voir notre planche ayant pour signe le Tonneau). Les n°s 8, 9, 10 et 11, sont sensiblement différents du siège domestique. Ces quatre chaises surhaussées, sont de véritables trônes, de la famille de ceux que l'on donnait aux dieux, et sur lesquels figurent les Pharaons dans des marches triomphales, sous le dais du palanquin ou sur son plancher nu; l'un est un fauteuil à bras, l'autre est un pliant. Le lion, le vautour victorieux, des vaincus aux bras liés, etc., montrent la nature des emblèmes dont on décorait les meubles de ce genre, pour lesquels il n'était pas de trop grand luxe.

Documents recueillis par Champollion jeune : Monuments de l'Égypte et de la Nubie, Firmin-Didot.
Voir pour le texte : Champollion aîné, l'Égypte ancienne; Univers pittoresque. — Wilkinson, Manners and customs of the ancient Egyptians. — John Hungerford Pollen, Catalogue du South Kensington Museum.

